

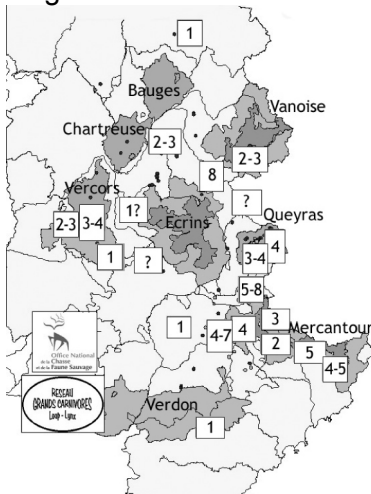
...Où sont les loups ?

Jean-David Abel,

Administrateur de Mountain Wilderness France, ancien directeur de cabinet du ministère de l'environnement. – MW N° 68

Un peu plus de 14 ans après le signalement du retour naturel de loups dans l'extrême sud-est de notre pays, où en est la population lupine, numériquement et géographiquement ? Pour des arpenteurs de massifs, aussi bien à l'affût d'indices concernant la faune sauvage que désireux de comprendre les enjeux et débats concernant les activités humaines potentiellement impactées par ces prédateurs, il paraissait intéressant de tenter de faire le point.

Et d'abord, comment connaît-on l'évolution de la présence du loup ? Par quels indices, quels suivis scientifiques, quels opérateurs sur le terrain ? Ceux-ci, gardes assermentés des parcs et réserves, agents des services de l'Etat ou acteurs du monde associatif et de la chasse, sont coordonnés par



- PNR et ZP de Parc national
- ZC de Parc national
- 3-4 Effectif minimum hivernal

Données : Réseau grands carnivores de l'ONCFS

le Réseau « grands carnivores » de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. C'est en effet cet établissement qui est chargé par l'Etat de piloter le suivi des recueils d'indices, d'en faire le suivi scientifique, d'en établir des cartographies.

Les moyens d'identification de la présence du loup sont multiples. Il y a d'abord le recensement des indices, observations visuelles, traces, crottes et leur vérification scientifique. Il y a également des suivis hivernaux systématiques sur les secteurs où la présence de l'espèce est connue ou suspectée. Il y a ensuite, en été, la recherche de données sur la reproduction de l'espèce au cours de séances de hurlements provoqués (les glapissements des jeunes se différencient des hurlements des adultes). Il y a enfin les données génétiques, recueillies sur des poils ou crottes, qui peuvent donner des indications sur l'origine, la lignée et même permettre l'identification d'individus dont on pourra parfois suivre les déplacements, y compris sur de longues distances.

Le Réseau, s'étoffant d'année en année au cours de séances de formation assurées par l'ONCFS, permet de collecter de nombreuses données et d'établir l'évolution de la population de loups. Que sait-on, donc, à l'été 2006, de cette population ? Qu'elle se développe régulièrement, sur un rythme de 15 à 20 % pour ces dernières années. Qu'elle poursuit son expansion géographique vers le nord des Alpes, et que même certains individus, présents dans les Pyrénées Orientales et depuis cette année dans le nord de la Lozère, proviennent bien de la même origine italienne. Le loup colonise en effet parfois des territoires voisins de celui de sa naissance, mais il peut aussi franchir de très longues distances avant d'essayer de s'établir sur un nouveau territoire, comme cela a pu être montré par des analyses génétiques en France ainsi que par des suivis télémétriques dans d'autres pays.

On distingue deux types de territoire de présence : ceux où des indices de présence ponctuelles ont été relevés, et ceux où l'attestation de deux hivernages successifs permet d'établir une « zone

de présence permanente ». Les données actuelles donnent 21 zones de présence permanentes(1), dont 7 transfrontalières avec l'Italie. La population totale est estimée dans une fourchette de 60 à 120 individus, la probabilité étant qu'une centaine de loups soient présents aujourd'hui dans notre pays.

La répartition des zones de présence permanente (cf carte ci-contre) est assez clairement établie, même si des fluctuations de population à l'intérieur de chacune d'entre elles peuvent être observées. Hors de ces zones, l'établissement d'une cartographie n'est pas évidente, puisqu'elle peut être soumise à des aléas de déplacements, de morts d'individus ou de difficultés de recensement d'indices (qui ne prouvent pas que l'espèce soit absente...). Des suivis intensifiés seront nécessaires au cours des prochaines années pour en savoir plus. Dans les Alpes, de nombreux territoires relèvent ainsi de situations où la présence ponctuelle de l'espèce a été attestée, sans que l'on sache s'il s'agit de passages ou de secteurs dans lesquels des individus s'installeront à terme. Sans être exhaustif, on peut ainsi citer : les Bauges, Le Beaufortain, la Basse-Maurienne, la Chartreuse, les Ecrins-sud, le Haut Coyer dans les Alpes de Haute Provence,...

Le développement régulier de la population de loups, et son expansion géographique, ne vont pas sans poser des problèmes, comme dans tous les pays où l'espèce avait complètement disparu, ni susciter des débats, philosophiques, politiques, pratiques... Mais ceci, ainsi que la description du travail des instances de dialogue mises en place par l'Etat sur le sujet, pourra être l'objet d'un autre article dans cette revue..!

(1). sans exhaustivité : Massif des Bornes, Haute-Maurienne, Belledonne, Thabor, Taillefer, Vercors Ouest et Est, Haut-Diois, Queyras, Béal-Traversier, Parpaillon, Trois Evêchés, Haut-Verdon, Monges, Haute-Tinée, Moyenne Tinée, Tinée-Vésubie et Vésubie-Roya.

Jean-David Abel